

La Suisse et le tiers-monde

Autor(en): **Etienne, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **20 (1962)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-135492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Devant l'évolution des problèmes que posent, par rapport à la Suisse, les pays économiquement sous-développés, le moment nous paraît venu de faire le point ¹.

L'évolution de l'opinion publique

Si dès les premières années de l'après-guerre, notre pays participe à l'assistance au tiers-monde, c'est vers 1954-1955 que le problème commence à retenir de plus en plus l'attention. Au cours du printemps et de l'été 1956, un début de cristallisation des problèmes se produit et plusieurs personnalités prennent la parole à ce propos dans la presse et dans des conférences.

Le conseiller fédéral, Max Petitpierre, prononce un important discours devant le Conseil National. Au niveau de nos grandes associations patronales, l'avenir des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine est également évoqué. La crise de Suez et son contre-coup, l'opération des Franco-Britanniques sur Port-Saïd, comme aussi les événements de Hongrie, vont cependant ralentir temporairement cette évolution. Il faut attendre 1958 pour voir notre opinion publique se tourner à nouveau, et de manière plus nette, vers le problème de l'aide aux pays sous-développés.

Diverses actions ont pris corps depuis lors et, peu à peu, une partie des Suisses, tout au moins, s'est faite à l'idée que notre pays devait participer toujours plus largement à la mise en valeur des zones pauvres du globe ². Il s'en faut néanmoins que la cause soit définitivement entendue. Le confort matériel croissant et l'essor de notre économie n'incitent ni à l'effort d'imagination voulu, ni à l'adoption de formules nouvelles qui impliquent parfois des contributions financières et des risques supérieurs à la moyenne. Cette tendance à l'engourdissement ou à la paresse intellectuelle ne se manifeste pas seulement dans le domaine qui nous occupe. L'aile marchante de nos autorités et de notre opinion publique dénonce périodiquement ces

¹ Voir notre article dans la *Revue économique et sociale* d'avril 1960. Plusieurs des points évoqués ici nécessiteraient de longs développements dépassant le cadre limité de cet article, Nous nous sommes borné à poser quelques jalons compte tenu des discussions en cours sur ce sujet en Suisse.

² Voir à ce sujet la *Revue économique et sociale* de septembre 1959: « La Suisse dans le nouvel équilibre mondial. La Suisse et l'Europe. La Suisse et le monde. La Suisse et les pays en voie de développement ».

maux. Pourtant, malgré de nombreux symptômes encourageants, un gros travail reste à faire pour amener certains de nos compatriotes à comprendre où sont leurs intérêts bien compris.

Ce qui a déjà été entrepris

Sur le plan gouvernemental, rappelons quelques faits caractéristiques de ces dernières années :

Pour la période 1957-1959, les crédits de la Confédération en matière d'assistance technique proprement dite atteignent sur le plan multilatéral 1,5 million de francs et dans le cadre bilatéral 300.000 fr. par an. S'y ajoutent divers crédits accordés par les Chambres au Conseil fédéral.

A la fin de 1959, les Chambres fédérales élèvent à 2 millions de francs la contribution annuelle au *Programme élargi d'assistance technique* des Nations Unies; le même montant est versé au *Fonds spécial d'assistance technique* des Nations Unies (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1959); un crédit de 1 million de francs par an est affecté à l'aide technique bilatérale ¹.

Nouvelle étape un an plus tard: les Chambres fédérales adoptent un programme de bourses réparti sur cinq ans et engageant 8,85 millions de francs. La très grande majorité de ces fonds est destinée à des étudiants de pays sous-développés (plus de 7 millions de francs) ².

Automne 1961. Le Conseil fédéral passe un cap important. Il obtient des Chambres un crédit de 60 millions de francs (réparti sur trois ans) avec la possibilité d'augmenter ce montant en cas de besoin. La contribution de notre pays aux programmes d'assistance technique des Nations Unies (8 millions par an) double et 12 millions sont prévus pour l'aide bilatérale annuelle.

Afin de mettre en œuvre ces projets, un service spécial est constitué au sein du Département politique fédéral.

Plusieurs organisations privées accordent une forme ou une autre d'assistance technique: envois d'experts, formation de cadres sur place, octroi de bourses pour faire des études ou des stages en Suisse. Ces diverses activités auraient engagé 15 à 20 millions de francs par an.

Signalons notamment *l'Aide suisse à des régions extra-européennes*, qui a fait œuvre de pionnier malgré des moyens très modestes au départ, et la *Fondation suisse d'assistance au développement technique* ³. Cette dernière a commencé ses travaux en 1959. Elle est financée principalement par les industries et les banques.

L'assistance technique ne représente qu'un aspect de la participation suisse à la mise en valeur du tiers-monde. Les deux autres sont les *investissements privés* et les *crédits* destinés à l'achat de matériel.

¹ *Feuille fédérale* 1959, vol. II. n° 36.

² Message du Conseil fédéral du 18 novembre 1960.

³ Voir à ce propos F. REAL: « L'aide de l'industrie suisse aux pays sous-développés », *Revue économique et sociale*, avril 1961.

Le message du Conseil fédéral (automne 1961) évalue les investissements de nos industries outre-mer à 1660 millions de francs. Ils s'accroissent de 10 à 15 % par an.

En ce qui concerne les crédits, l'évolution a été lente. En 1960, les banques suisses accordent, avec la garantie de Berne, un montant de 100 millions de francs au Gouvernement indien. Une opération analogue est en voie de discussion avec le Pakistan. Antérieurement un prêt de 25 millions de francs avait été consenti à l'Égypte.

Sur le plan multilatéral, notre pays a consenti plusieurs prêts à la Banque mondiale: au cours de son exercice 1960-1961, par exemple, celle-ci a émis deux emprunts en Suisse, l'un de 60 millions de francs, l'autre de 100 millions.

L'OCDE vient de publier un rapport sur les moyens financiers mis à disposition des pays sous-développés en 1960. Pour la Suisse, on arrive au total de 149 millions de francs. Exprimé par tête d'habitant, il nous donne la deuxième place, après la France.

La contribution suisse se répartit ainsi: 2 millions de francs de dons du secteur public, 36 millions de crédits privés à l'exportation (garantis), 46 millions d'investissements directs et de bénéfiques réinvestis, 33 millions de prêts du secteur privé, 2 millions de prêts du secteur public et 30 millions du secteur privé aux organismes multilatéraux.

Cette brève revue des divers types d'actions nous montre que la Suisse n'est pas restée inactive. Peu à peu l'effort du secteur privé et de l'Etat s'est amplifiée. Néanmoins, la situation actuelle n'est pas entièrement satisfaisante.

Une œuvre de très longue haleine

Analyser ce que la Suisse a déjà fait, prévoir d'autres actions, établir une doctrine de base sont autant d'impératifs. En effet, la collaboration de notre pays au développement du tiers-monde représente une opération de très longue durée qui engagera hommes et capitaux pour des décennies. L'ampleur des besoins et les multiples difficultés qu'affrontent Asiatiques, Africains et Latino-Américains empêche l'application de solutions rapides. Plus les économistes creusent ces problèmes, plus ils sont frappés par la longueur des délais pour atteindre une expansion décisive. Dans certains Etats, l'inventaire des ressources est loin d'être complet. Cadres et capitaux sont si rares que de toute manière un brusque essor est impossible. C'est le cas de plusieurs régions d'Afrique noire. Ailleurs, au Pakistan ou en Inde, les dimensions des problèmes sont telles que, malgré un effort qui augmente, la hausse du niveau de vie par tête est lente, la pression démographique étant toujours plus lourde.

Il est capital que la Suisse, aussi bien que d'autres pays riches, mesure bien le caractère durable du phénomène¹. Nos enfants auront à s'en préoccuper comme nous-mêmes. L'aide aux pays sous-développés ne correspond donc ni à une mode passagère, ni à une sorte de toquade. En 1956, un important industriel suisse haussait les épaules en disant: « Bah! cet engouement passera ». Soyons indulgents pour cette remarque qui nous rappelle le jugement de Mme de Sévigné sur Racine et le café.

¹ Cf. *Revue économique et sociale*: « La Suisse et l'Afrique », septembre 1960, et « La Suisse et l'Amérique latine », février 1962.

Pourquoi aider les pays sous-développés ?

Pour quelle raison nous faut-il participer plus largement à la mise en valeur de pays souvent lointains avec lesquels nous avons peu de points communs ? Il est, nous semble-t-il, grand temps de poser cette question afin de finalement provoquer une réponse, c'est-à-dire l'élaboration de principes de base et d'une doctrine en la matière. Devant la diversité des arguments avancés, essayons de distinguer ceux qui sont susceptibles de soutenir l'œuvre de longue durée évoquée ci-dessus et les opinions futiles, voire fausses, que l'on entend parfois.

Charité et philanthropie

Nous nous demandons s'il est sage d'invoquer de tels principes dans ce domaine. Autant nous respectons l'esprit d'aumône sur le plan privé, autant de peuple à peuple il est dangereux.

Les destinataires d'une telle aide risquent d'y voir une sorte de paternalisme, une commisération qui pourrait n'être pas exempte de ce complexe de supériorité dont les Asiatiques et les Africains se sont si souvent plaints.

Autre raison majeure: les dimensions des problèmes dépassent le cadre de la charité privée ou publique. En cas de brusque catastrophe (tremblement de terre, inondations...) notre population peut, comme d'autres, faire preuve de générosité. En l'occurrence, par contre, ce qu'il faut c'est un mouvement continu ayant un minimum de régularité. Les fonds qu'il nécessite sont trop élevés pour être réunis et gérés dans un esprit uniquement philanthropique. Nos autorités, nos industries, nos grandes banques ne sauraient se situer dans une telle perspective. Or, ce sont elles qui disposent des moyens suffisants.

Les activités des missions et l'aide technique

A diverses reprises ces derniers mois, des organisations missionnaires de notre pays ont cherché à montrer que leurs activités pouvaient être considérées comme une forme d'assistance technique.

Cette affirmation est assez équivoque. Il est exact que certaines activités paramissionnaires représentent une forme d'assistance technique: progrès de l'hygiène, scolarisation, ateliers professionnels. Néanmoins, ces tâches ne représentent pas la finalité des missions, mais un aspect annexe de leur but. Ce dernier, la propagation du christianisme, sort sans conteste de l'assistance au tiers-monde. Nous ne voyons pas pourquoi, hindous, bouddhistes ou musulmans devraient renoncer à leurs traditions spirituelles en acquérant notre développement économique. Le cas de l'Afrique noire est plus complexe, car ses traditions résistent mal aux courants nouveaux qui les traversent. Mais alors, pourquoi par exemple le christianisme plutôt que l'islam ?

Par ailleurs, à trop souligner le côté assistance technique des missions ne risque-t-on pas de perdre de vue leur réel objectif ? Dans leur intérêt comme dans celui du tiers-monde, on aurait avantage à ne pas mélanger ces deux problèmes.

La prévention du communisme

En apportant notre aide à l'Asie et à l'Afrique, nous rendrons plus faibles les risques de les voir adhérer au communisme. Cette opinion correspond imparfaitement à la réalité. L'aide extérieure ne représente pas la clé du développement. Ce dernier dépend avant toute chose du cadre politique interne. Si un minimum de stabilité n'est pas établi, si les réformes socio-économiques ne sont pas entreprises, si la corruption et les prévarications dépassent les limites admissibles, l'appui de l'étranger aura peu de prise et peu d'effet. La majorité des crédits seront gaspillés comme le cas s'est produit pour la Chine des années 1945 à 1949.

D'autre part, l'expérience montre qu'il est très difficile à des étrangers de faire adopter les réformes nécessaires si le gouvernement local s'y refuse. Or, c'est précisément dans cette hypothèse que la solution communiste a le plus de chances de s'imposer. Il est hautement illusoire de s'imaginer qu'une aide accrue aux pays qui souffrent de ces maux les préservera du communisme.

D'autres arguments que nous reprendrons plus bas nous incitent à sortir le plus possible du contexte politique des deux blocs.

Le modèle suisse

Autre attitude qui n'est pas sans lien avec l'anticommunisme: en soutenant le tiers-monde, en montrant notre pays à ses ressortissants, nous les imprégnons de nos valeurs morales et démocratiques. Raisonement qui n'est pas sans un relatif bien-fondé dans ses aspects techniques. Ne l'invoquons cependant pas trop. A situation différente, remède différent. Notre rôle n'est pas de proposer un modèle mais d'aider nos interlocuteurs d'outre-mer à trouver leurs propres conceptions appropriées à leurs caractères socio-politiques, économiques, psychologiques.

A trop vanter « the American way of life », les Etats-Unis ont suscité des réactions parfois violentes. Les Russes risquent de faire la même expérience en proposant leur modèle marxiste-léniniste.

* * *

Après ce rejet total ou partiel de diverses opinions en cours, essayons de dégager des principes positifs. *Neutralité et solidarité internationale* sont à la base de notre politique étrangère. Elles fournissent un élément qui mérite d'être retenu en matière d'assistance.

Neutralité d'abord. La Suisse se situe en dehors des deux blocs militaires. Cette attitude jouit d'un accueil favorable dans le tiers-monde où les courants neutralistes ne cessent de se renforcer. Notre intérêt réside dans cette voie, plutôt que dans la propagande anticommuniste.

On nous a parlé à diverses reprises de projets d'assistance à des étudiants d'outre-mer, afin de les préserver de l'idéologie marxiste-léniniste, ou de leur montrer les dangers de cette doctrine.

Il faut absolument renoncer à des idées de ce genre. Elles dénotent un manque total de psychologie et de connaissance des mentalités du tiers-monde. Nombre de ses ressortissants considèrent le communisme sous un angle tout à fait différent de celui qui prévaut en Occident. Un endoctrinement de notre part nous attirerait d'amères déceptions. D'ailleurs, correspond-il à notre neutralité ? Il risque tout au plus de nous faire glisser dans les remous de la guerre froide et d'altérer le capital de confiance que notre neutralité a su créer hors de nos frontières.

Montrons-nous au contraire tels que nous sommes, sans chercher à imposer nos conceptions politiques ou sociales et laissons nos interlocuteurs tirer leurs propres conclusions.

Le terme *solidarité* est non moins important. Il signifie selon le dictionnaire Littré : « Responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes ». Il impose des devoirs réciproques. Or, pour que ceux-ci s'établissent, il faut un intérêt commun. Ainsi, le principe le plus réaliste n'est-il pas de rechercher les actions où convergent nos intérêts et ceux de nos partenaires d'outre-mer ? Il s'agira de situations intermédiaires entre l'aide proprement dite et la coopération économique et technique.

L'intérêt des pays sous-développés à voir leurs appuis extérieurs augmenter est trop manifeste pour que l'on s'y arrête. En revanche, pourquoi avons-nous avantage à fournir un plus gros effort ?

Sur un plan très général, le déséquilibre qui se creuse entre zones riches et pauvres du globe risque, si l'on n'y met un terme, de provoquer de graves bouleversements socio-politiques et économiques, dont le tiers-monde ne sera pas le seul à pâtir. Nous en souffrirons également sous une forme ou une autre.

Sur le plan suisse, nous avons un intérêt tout aussi évident à renforcer nos courants d'échanges et nos débouchés. Alors que la concurrence étrangère augmente, il est vital pour nous de maintenir le volume de nos exportations. En chiffres absolus, et en pourcentage, la part prise par l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie tend à augmenter : 24 % de nos exportations en 1958 contre 20 % en 1938. Dans certaines branches de notre industrie, l'écart est encore plus marqué : pour l'horlogerie 23,2 % de nos ventes à l'étranger en 1938, 39,3 % en 1960.

Ces considérations ne sont pas animées d'un esprit mercantile. Il ne s'agit pas de transformer l'aide technique et économique en simple instrument de vente, mais de trouver les points où coïncident les besoins des pays sous-développés et les nôtres. Cette convergence créera une base de discussion et d'accord infiniment plus solide que la philanthropie ! Etablie dans un esprit large et moyennant une certaine hardiesse de notre part, elle suscitera plus de sympathie chez nos partenaires que toute autre attitude.

Cette convergence des intérêts nécessite un renforcement de l'aide technique, des investissements privés là où les conditions locales sont adéquates, des crédits dans la mesure de nos moyens financiers.

Citons quelques exemples concrets. La pénurie de devises oblige l'Inde à une politique d'austérité et à des restrictions sévères des importations. Certaines de nos industries sont confrontées par le dilemme suivant : renoncer au marché indien ou fabriquer sur place ce qu'elles avaient coutume d'y exporter. Plusieurs maisons

suisses, notamment les entreprises chimiques de Bâle, ont opté pour la seconde solution et n'ont pas eu à le regretter. Elles ont maintenu un volume d'affaires important avec l'Inde tout en contribuant à son développement: mise de fonds, création d'emplois dans un pays où le chômage est aigu, aide technique en formant une partie de leur personnel indigène.

Les crédits répondent à ce double but: maintenir nos exportations, apporter une contribution financière à des pays qui en ont grandement besoin.

L'assistance technique peut également jouer un rôle intéressant et plusieurs des projets suisses ont des chances de nous apporter des avantages à long terme. L'Allemagne de l'Ouest a fait à cet égard des expériences caractéristiques. Après la création pour le Gouvernement de Ceylan d'un centre de formation destiné aux mécaniciens de camions et d'automobiles (coût plusieurs centaines de milliers de marks), on a vu peu à peu les autobus Mercedes remplacer les véhicules britanniques sur les routes de l'île!

N'aurions-nous pas avantage à créer peu à peu une doctrine autour de principes de ce genre: fixer des buts précis, ne pas craindre des formules plus risquées que le commerce habituel, poursuivre notre assistance technique, accorder crédits et investissements en commençant par les pays où la *convergence des intérêts réciproques* est la plus évidente? Il faudrait établir certains critères distinctifs et ne pas craindre de jumeler accords commerciaux et coopération technique. Répétons-le, une telle optique n'a rien de choquant, elle s'insère dans une véritable coopération économique, où sans négliger les intérêts de nos partenaires, nous n'oublions pas les nôtres.

Un minimum de coordination

Définir une politique est une chose, encore faut-il l'appliquer. Distinguons grosso modo deux courants principaux, l'un relativement réaliste, l'autre confus et désordonné.

Si le premier est à la base des opérations les mieux réussies au cours de ces dernières années, l'autre pourrait, s'il n'est pas enrayé, créer confusion et dispersion des efforts.

Plutôt que multiplier les organisations d'aide, on ferait mieux de concentrer les actions au sein de celles qui fonctionnent déjà. Citons par exemple le fait suivant: une association privée désirait faire une collecte et fonder une école d'agriculture dans un pays africain. Or l'animateur de ce mouvement allait jusqu'à ignorer que le dit pays était indépendant; il tenait à créer son propre projet tout en méconnaissant les aspects élémentaires du développement en Afrique.

La formation de cadres suisses

Un des obstacles à la coopération de la Suisse à l'essor du tiers-monde est notre manque de spécialistes dans ce domaine¹. Si nous ne commençons pas à former des jeunes gens pour l'Afrique, l'Asie, voire l'Amérique latine, nous n'arriverons pas à

¹ Il pourrait être désirable de procéder à un recensement détaillé des Suisses qui ont une expérience approfondie des divers pays du tiers-monde (réd.).

élargir notre programme d'aide. Cette opération ne peut pas être improvisée. Il faut plusieurs années d'études et d'expérience pratique pour dominer suffisamment les problèmes. Sinon, on court le risque d'une spécialisation superficielle comme il n'est pas rare d'en voir. N'importe quel séjour sous les tropiques donne droit au titre d'expert au point qu'un Molière fait cruellement défaut pour mettre à l'affiche « l'expert malgré lui ».

Ce phénomène n'est pas particulier à la Suisse, on le retrouve dans d'autres pays et parfois dans les couloirs de telle ou telle organisation internationale. Raison de plus pour trouver une solution: créer ou développer des centres de recherches, trouver des jeunes gens suffisamment vigoureux d'esprit pour préférer à la quiétude helvétique une existence parfois un peu plus compliquée, mais combien stimulante.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

Lausanne - 36 agences dans le canton

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse